

BUDGET PRIMITIF 2022

GRAND DOLE



SOMMAIRE

1. PROPOS INTRODUCTIFS
2. PRESENTATION PAR CHAPITRE
3. BUDGET DE FONCTIONNEMENT
4. MASSE SALARIALE
5. PRESENTATION ANALYTIQUE
6. INVESTISSEMENT
7. BUDGETS ANNEXES

BUDGET PRIMITIF 2022

PROPOS INTRODUCTIFS



Principales données du Projet de Loi de Finances pour 2022 _____

La baisse des dotations:

L'Etat a engagé depuis 2013 une démarche de baisse historique des dotations aux collectivités au travers d'un plan d'économies de 50 Mds€ de dépenses publiques dont 11,5 Mds€ pèsent directement sur les collectivités territoriales.

Rappel de cette démarche de baisse des concours de l'Etat aux Collectivités:

- 2013: gel de l'enveloppe normée (ensemble des concours de l'Etat aux collectivités y compris la DGF)
- 2014: Baisse de -1,5Mds€
- 2015-2017: Baisse de -10Mds€
- 2018: Gel de l'enveloppe DGF au bénéfice du bloc communal et des Départements + suppression de la DGF des Régions (-3,9Mds€) compensée par le reversement d'une quote-part de TVA (4,1Mds€).
- Depuis 2019: Gel de l'enveloppe DGF

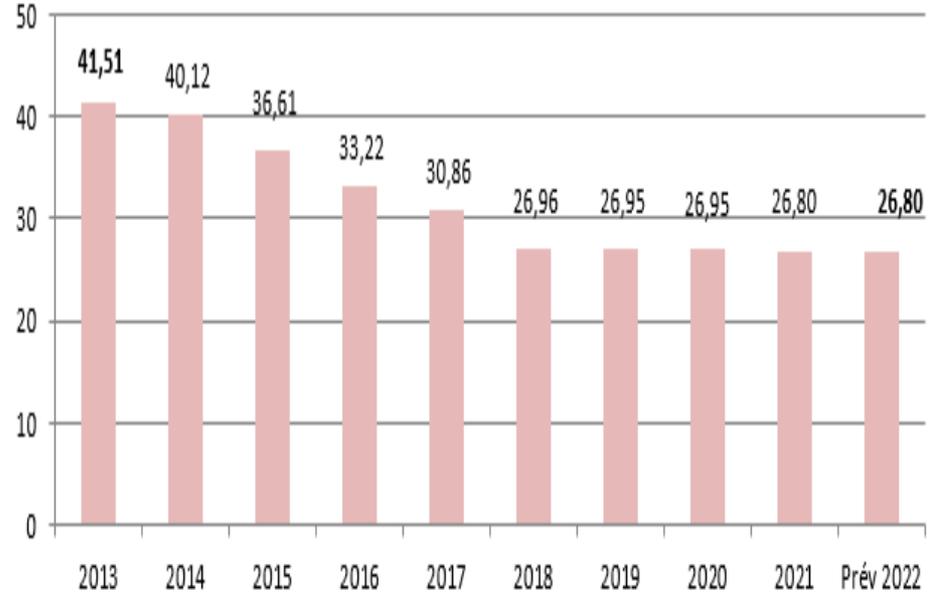
**Soit un désengagement de l'Etat envers les collectivités de
- 11,47 Mds€ sur la période 2013-2017, sans compter le gel des
dotations depuis 2018 qui impacte négativement les ressources des
collectivités**

Principales données du Projet de Loi de Finances pour 2022

Traduction chiffrée → Impact local

Pour les collectivités en général:

Évolution de l'enveloppe de DGF depuis 2013 (en Mds €)



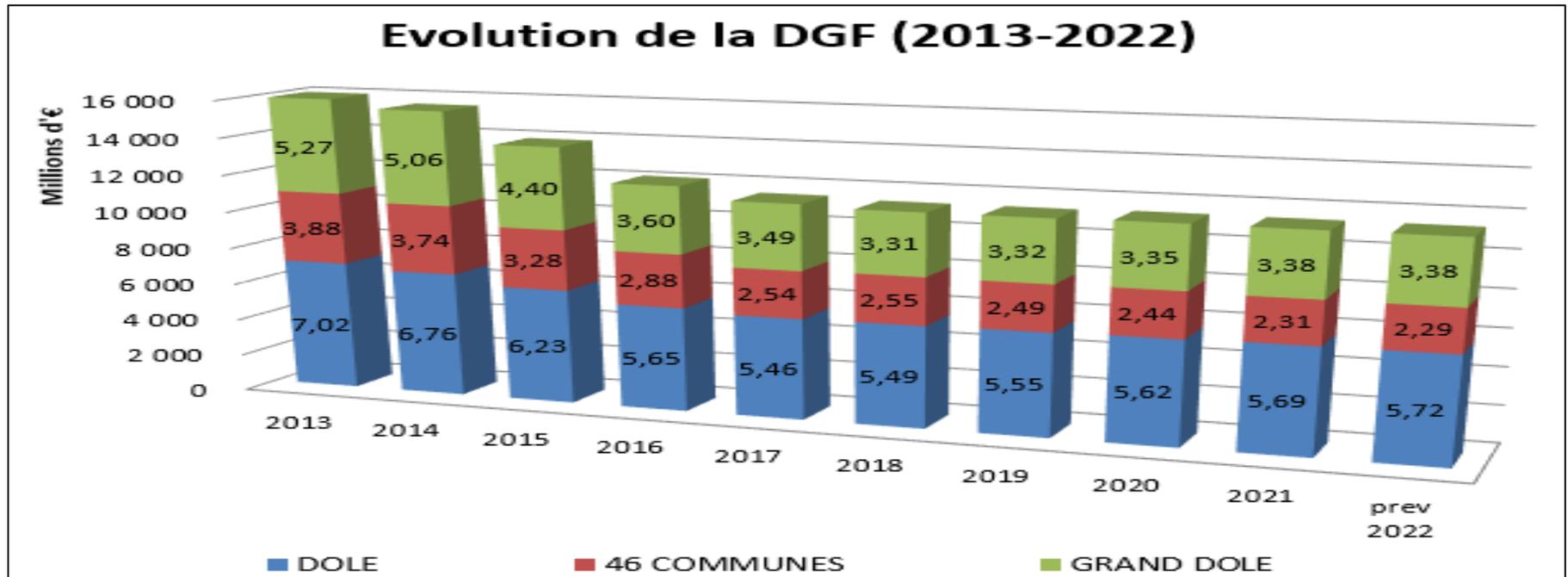
Pour le Grand Dole:

Evolution de la DGF (en M€)	CAGD	Différence / N-1	Cumul 2013-2022
2013	5,3	0,0	0,0
2014	5,1	-0,2	-0,2
2015	4,4	-0,7	-0,9
2016	3,6	-0,8	-1,7
2017	3,5	-0,1	-1,8
2018	3,3	-0,2	-2,0
2019	3,3	0,0	-2,0
2020	3,3	0,0	-1,9
2021	3,4	0,0	-1,9
Prév 2022	3,4	0,0	-1,9

La Communauté d'Agglomération a perdu près de 2M€ de dotations annuelles en 5 ans.

A compter de 2020, cette perte de recettes s'atténue légèrement.

Rappel de la trajectoire des dotations et de leur traduction financière sur le territoire du Grand Dole



Soit une perte de ressources globale de -4,78M€ (-87€/hab) depuis 2013, dont:

- -1,30M€ pour la ville centre (-52€/hab),
- -1,59M€ pour l'ensemble des autres communes (-53€/hab),
- -1,89M€ pour le Grand Dole (-34€/hab)

Principales données du Projet de Loi de Finances pour 2022

La Fiscalité:

Depuis 2018, la révision des valeurs locatives est calculée à partir de l'évolution des prix à la consommation (IPC) entre Novembre N-1 et Novembre N-2 (article 1518bis CGI). La formule est la suivante:

$$\text{Coefficient} = 1 + [(\text{IPC de novembre N-2}) / (\text{IPC de novembre N-1})]$$

Pour mémoire, évolution depuis 2013:

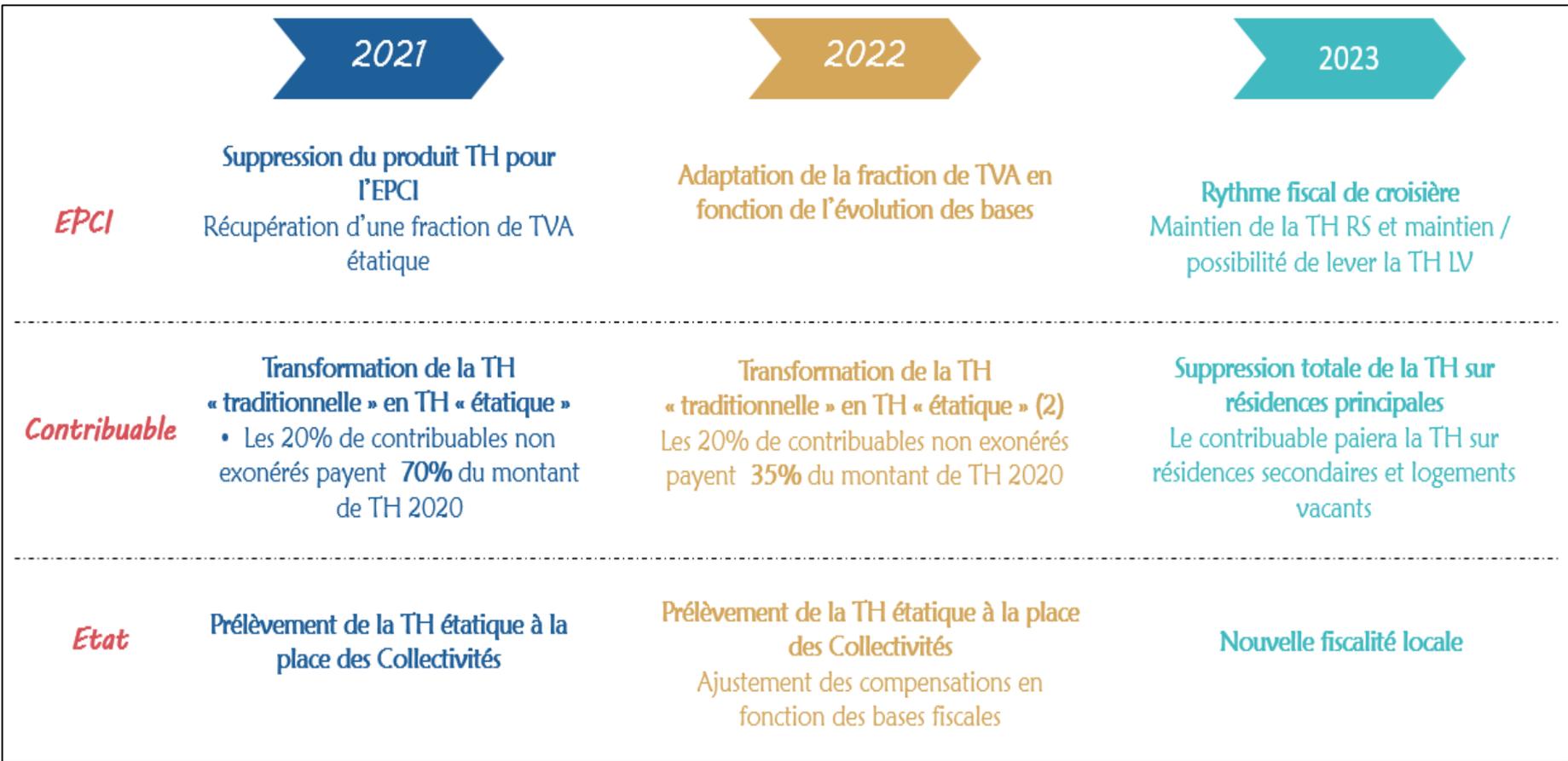
Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018 (*)	2019	2020	2021
Coefficient voté en LFI	1,016	1,009	1,009	1,010	1,004	1,012	1,022	1,012	1,002
Soit évolution /N-1	1,6%	0,9%	0,9%	1,0%	0,4%	1,2%	2,2%	1,2%	0,2%

Compte tenu de la situation économique actuelle et de la tendance inflationniste constatée depuis plusieurs mois, on ne connaîtra cette donnée qu'au moment de l'adoption définitive de la Loi de Finances 2022.

Principales données du Projet de Loi de Finances pour 2022

Suppression de la Taxe d'Habitation : suite et fin

Le Projet de Loi de Finances confirme que l'année 2022 verra les contribuables les plus aisés régler une dernière tranche de Taxe d'Habitation sur les résidences principales, à hauteur de 35% du montant 2020.

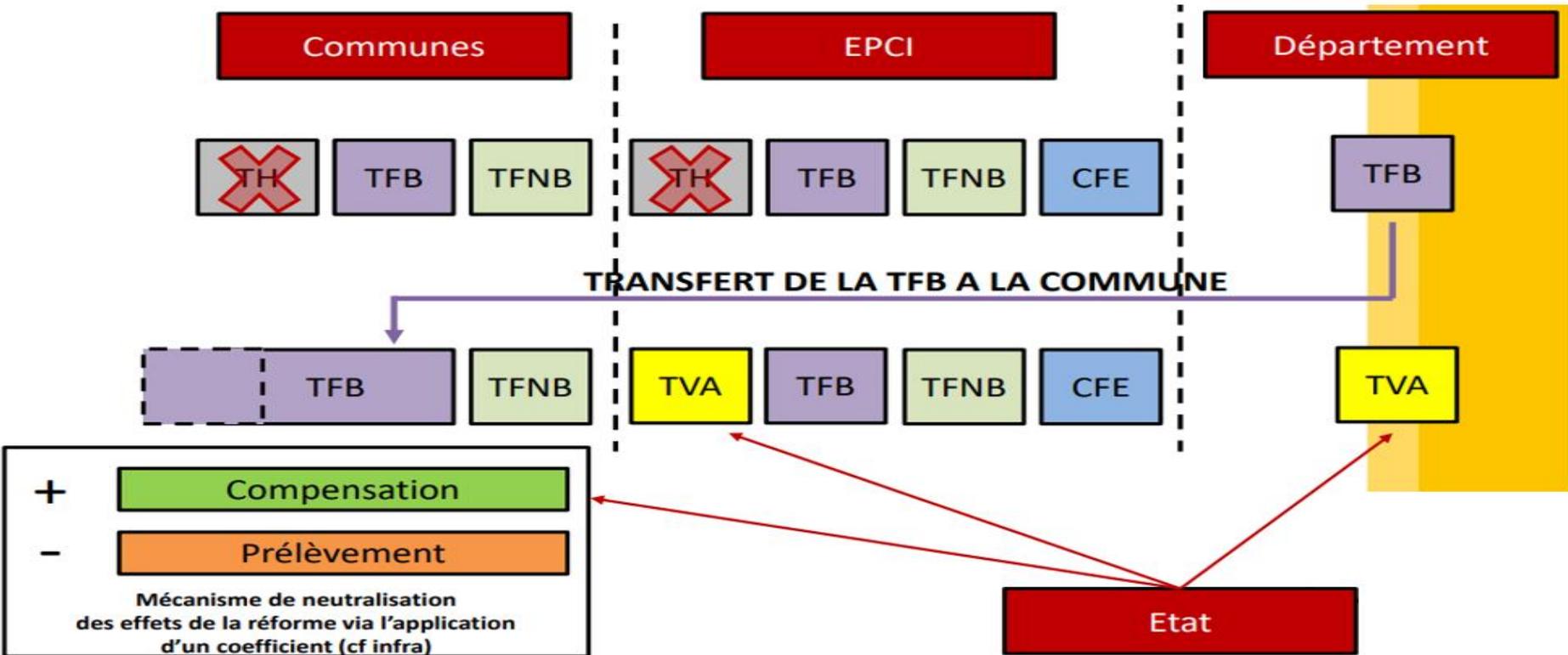


Principales données du Projet de Loi de Finances pour 2022

L'autonomie fiscale des collectivités remise en cause par la réforme de la Taxe d'Habitation:

Si les contribuables demeurants assujettis continueront de s'en acquitter jusqu'en 2022 (inclus), les collectivités en perdent le produit dès 2021. Elles conservent néanmoins les produits de la TH sur les résidences secondaires et les logements vacants.

Le schéma ci-dessous traduit cette perte d'autonomie et la relative déconnexion entre le contribuable et le territoire.



La construction du Budget Primitif 2022

Hypothèses retenues:

Les objectifs suivants guideront l'action du Grand Dole durant le prochain exercice budgétaire :

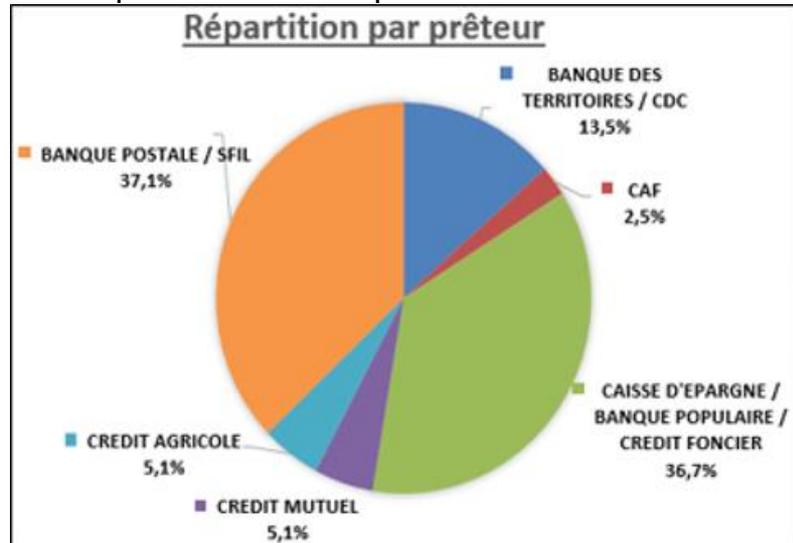
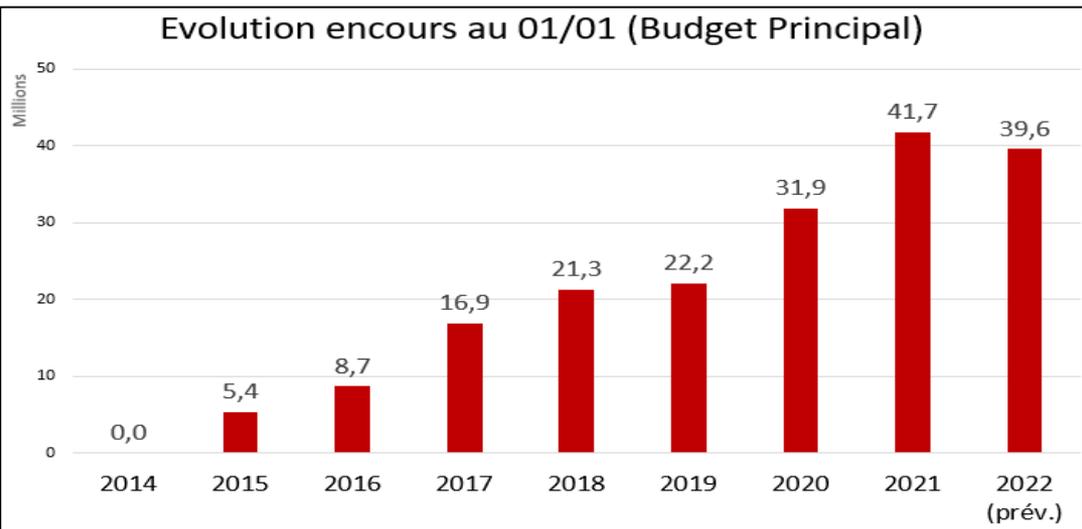
- La mise en œuvre d'une politique d'investissement répondant aux différents enjeux en termes de développement économique, d'infrastructures dédiées au sport et à la jeunesse ;
- Un soutien aux projets locaux par le biais de fonds de concours ;
- La maîtrise des dépenses de fonctionnement et le maintien des services à la population ;
- La maîtrise de la masse salariale dans un contexte d'augmentation salariale des agents suite aux annonces gouvernementales ;
- Une stabilisation, voire une diminution de l'encours de dette après un mandat marqué par un important recours à l'emprunt ;

La construction du Budget Primitif 2022

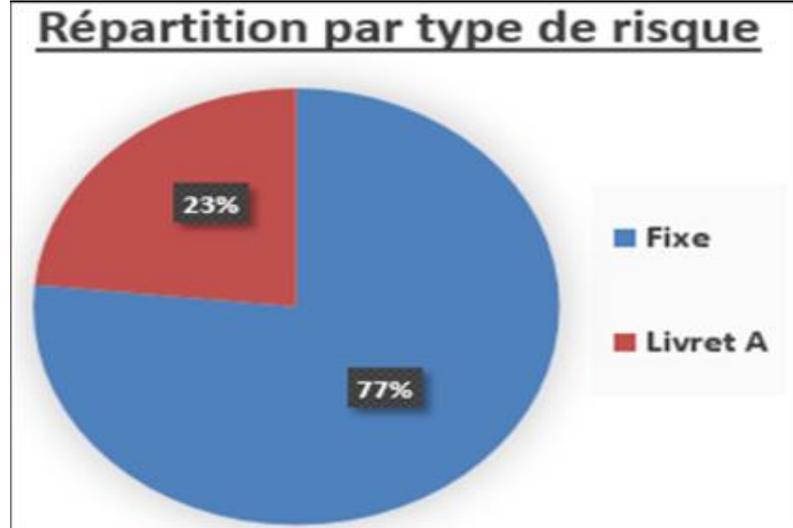
Evolution de l'encours de dette:

La construction de l'espace Talagrand coïncide avec la montée en charge de l'encours de dette. Après 10M€ empruntés en 2019 et 11,5M€ en 2020, aucun emprunt n'a été réalisé au cours de l'année 2021.

Des renégociations ont néanmoins pu être menées à bien, essentiellement en ce qui concerne la dette relative à l'assainissement, dont l'encours est exclusivement composé de contrats historiquement conclus par les communes et établissements titulaires de la compétence jusqu'à son transfert.



Dette au 01/01/2022 (en M€)	Total	Budget Principal	BA ZAE	BA Asst Aff.	BA Asst Régie
Encours	45,9	39,6	0,5	3,2	2,7
Capital payé sur la période	2,7	2,2	0,1	0,2	0,2
Intérêts payés sur la période	0,6	0,4	0,0	0,1	0,1
Taux moyen sur la période	1,37%	1,07%	0,36%	4,10%	2,73%



La construction du Budget Primitif 2022

Une maîtrise de la masse salariale par l'optimisation des services et un renforcement de la mutualisation :

Principaux éléments impactant la masse salariale à compter de 2022:

- Signature d'une convention de services communs avec la ville centre dans le cadre du projet d'Administration Locale Partagée
- La revalorisation des agents de catégorie C

Collectivité	2013		2018		2021 (estim)		2022 (prev)	
	Nb agents	ETP	Nb agents	ETP	Nb agents	ETP	Nb agents	ETP
VILLE DE DOLE	390	370	301	288	298	283	35	31
GRAND DOLE	183	151	236	204	250	219	515	470
Total général	573	521	537	492	548	502	550	501

Masse salariale nette (en M€)	BP 2021	BP 2022	Evolution	
Grand Dole	10,78	10,97	+ 0,19	+1,77 %

La construction du Budget Primitif 2022

La Fiscalité:

L'évolution du produit fiscal tiendra aux hypothèses déclinées ci-dessous et retenues pour la construction du budget 2022:

- Augmentation des bases de CFE et de Taxe Foncière (physiques + nominales) de +1,5%; évaluation faite sur la base des produits 2021 notifiés par l'administration fiscale;
- Reconduction des taux 2021.

Rappel des taux appliqués par le GRAND DOLE	2021	Proposition 2022
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	22,58%	22,58%
TAXE D'HABITATION	s.o	s.o
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	7,40%	7,40%
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	4,12%	4,12%
TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	10,41%	10,41%

(*) en attente de communication des bases prévisionnelles par la DGFIP

BUDGET PRIMITIF 2022

PRESENTATION PAR CHAPITRE



Budget de fonctionnement par chapitre



<u>FONCTIONNEMENT</u>	BP 2021	BP 2022
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 262	5 190
012 - CHARGES DE PERSONNEL	12 233	23 383
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	10 830	10 730
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 605	11 530
66 - CHARGES FINANCIERES	520	458
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	10	10
042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 430	3 620
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	500	300
TOTAL DEPENSES	44 390	55 221
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	60	110
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 965	14 704
73 - IMPOTS ET TAXES	8 835	8 620
731 - FISCALITE LOCALE	21 465	21 812
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	8 300	8 099
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	385	496
042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 380	1 380
TOTAL RECETTES	44 390	55 221



Budget d'investissement par chapitre



<u>INVESTISSEMENT</u>	BP 2021	BP 2022
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 410	2 290
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	309	410
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	3 374	5 704
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 192	2 592
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	1 850	0
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	770	150
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	50	0
040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 380	1 380
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	1 725	125
TOTAL DEPENSES	15 060	12 651
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 600	1 250
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	4 595	6 546
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 210	810
040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 430	3 620
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	1 725	125
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	500	300
TOTAL RECETTES	15 060	12 651



BUDGET PRIMITIF 2022

DETAIL DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT



Budget de fonctionnement par pôle



FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2021	BP 2022	BP 2021	BP 2022
FINANCES - FISCALITE - DOTATIONS	13 416	13 266	31 040	30 923
ADMINISTRATION GENERALE	2 524	3 720	1 308	2 202
PÔLE MOYENS - RESSOURCES	2 098	3 074	101	1 143
PÔLE ACTIONS SOCIALES	197	542	7	282
PÔLE ACTIONS EDUCATIVES	6 614	11 126	3 642	8 167
PÔLE SPORT	1 516	1 724	108	239
PÔLE ACTIONS CULTURELLES	3 577	4 547	424	1 337
PÔLE ATTRACTIVITE - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	2 636	2 582	612	673
PÔLE SERVICES TECHNIQUES	7 882	10 719	5 767	8 875
Sous Total D/R (réelles)	40 460	51 301	43 010	53 841
Sous Total D/R (ordre)	3 930	3 920	1 380	1 380
Total Fonctionnement	44 390	55 221	44 390	55 221

Finances - Fiscalité - Dotations



FINANCES - FISCALITE - DOTATIONS	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2021	BP 2022	BP 2021	BP 2022
Fiscalité directe locale			10 495	10 598
Fiscalité indirecte			14 410	14 175
Attributions de compensation	8 500	8 500	20	20
FNGIR	1 635	1 635		
FPIC	650	550	15	
Dégrèvements fiscaux	45	45		
Compensations d'exonérations			2 720	2 740
DGF			3 380	3 390
Contribution SDIS	1 976	1 980		
Intérêts d'emprunts	520	458		
Rc / Chg diverses (dépenses imprévues, non valeurs)	90	98		
BUDGET TOTAL	13 416	13 266	31 040	30 923
PRODUIT NET			17 624	17 657

Finances - Fiscalité - Dotations



Fiscalité directe : Le produit fiscal 2022 a été évalué en appliquant une hausse de +1,5% des bases au produits réels notifiés en 2021, soit une hausse prévisionnelle de +103K€ par rapport au Budget Primitif 2021. La fiscalité directe, sur laquelle le Grand Dole dispose d'un pouvoir de taux, ne représente plus que 39% du panier fiscal total, contre environ 78% avant la suppression de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Principales.

Fiscalité indirecte : Les produits de CVAE, TASCOM et IFER sont proposés à leur niveau réellement constaté en 2021 ou en fonction des évaluations transmises par les services de la DGFIP.

La TVA, reversée par l'Etat en compensation de la nationalisation de la taxe d'habitation sur les résidences principales, est également reconduite par prudence à son niveau notifié en 2021. Elle pourrait néanmoins connaître une augmentation dans la mesure où elle est indexée sur le niveau de la TVA nationale. Aucune évaluation officielle n'a pu être obtenue de la part de la DGFIP.

Compensations d'exonérations : La perte de dynamique des bases de foncier et de CFE des établissements industriels décidée par l'Etat en 2021, le contraint à compenser les collectivités par le biais de dotations dont l'évolution sera limitée. La loi de finances 2021 prévoit en effet que ces compensations soient calculées à partir des taux appliqués en 2020. Néanmoins, la dynamique des bases est garantie par cette même loi.

Fiscalité directe	BP 2021	BP 2022	Evolution
CFE	5 300	5 400	100
TFB	4 750	4 760	10
TH	350	340	-10
TFNB (TATFNB)	95	98	3
Total	10 495	10 598	103

Fiscalité indirecte	BP 2021	BP 2022	Evolution
CVAE	4 120	4 100	-20
IFER	530	540	10
TASCOM	960	920	-40
TVA	8 800	8 600	-200
Total	14 410	14 160	-250

Exonérations fiscales	BP 2021	BP 2022	Evolution
Compensations CFE	2 420	2 440	20
Compensations TF	300	300	0
Total	2 720	2 740	20

Total Fiscalité	27 625	27 498	-127
------------------------	---------------	---------------	-------------



Attributions de Compensation : axe fort du pacte de solidarité fiscal et financier elles sont proposées en cohérence avec les dispositions discutées tout au long du processus et en conformité avec le rapport de la CLECT réunie le 25 février 2021. Les principes retenus à cette occasion nécessitent néanmoins une mise à jour chaque année, une part variable étant liée au produit de la Taxe Foncière réellement payée par les entreprises installées sur les ZAE.

FPIC : Ce prélèvement fait également l'objet d'un axe du pacte de solidarité. Celui-ci prévoit qu'il soit intégralement pris en charge par le Grand Dole. Budgétairement, le montant proposé au budget primitif correspond au montant réellement constaté en 2021, soit 550K€. Pour mémoire, si l'enveloppe nationale est stabilisée à 1Md€ depuis 2016, le montant du prélèvement de droit commun appliqué par l'Etat au Grand Dole et à ses communes membres est en constante évolution. Sa croissance a atteint +54% entre 2016 (411K€) et 2020 (636K€) avant un recul en 2021 (531K€).

FNGIR : consécutif à la suppression de la Taxe Professionnelle en 2011, il est quant à lui stabilisé à hauteur de 1 635k€.

Dégrèvements fiscaux : il s'agit d'une provision visant à couvrir d'éventuels dégrèvements de fiscalité qui pourraient être accordés à des entreprises et mises à la charge de la CA du Grand Dole. Cette enveloppe comprend également la part additionnelle de taxe de séjour dévolue au Département.

DGF : Elle est inscrite à hauteur du montant octroyé au Grand Dole en 2021, soit 3,4M€, compte tenu du gel de l'enveloppe nationale prévu dans le cadre du Projet de Loi de Finances pour 2022. Il convient de préciser que si l'enveloppe de l'Etat est figée, la répartition entre collectivités à l'intérieur de cette enveloppe connaît nécessairement des variations par rapport à l'année précédente.

SDIS : la contribution 2022 prévisionnelle au SDIS est fixée à 1,98M€, en rapport avec le montant appelé en 2021.

Intérêts des emprunts : Ils sont budgétés à hauteur de 458k€. Ils tiennent compte de l'absence de recours à l'emprunt en 2021 et d'une provision à hauteur de 20K€ en cas de conclusion d'un emprunt en 2022, ou d'évolution des frais financiers liés à une hausse du Livret A. En effet, si un emprunt d'équilibre est proposé à hauteur de 800K€, il est probable que celui-ci ne soit pas nécessaire.

Charges diverses: ce poste intègre notamment une enveloppe destinée à la comptabilisation de créances éteintes ou admises en non valeur (30K€) dans le cadre d'une démarche d'apurement des cotes anciennes, de charges annulées sur exercices antérieurs (10K€) ainsi qu'une provision pour faire face à des dépenses imprévues (58K€).

Administration générale

ADMINISTRATION GENERALE	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2021	BP 2022	BP 2021	BP 2022
DG/CABINET	100	60	40	0
PILOTAGE ET COORDINATION	152	157		
COMMUNICATION	68	81		
IMPRIMERIE	31	31		
TRANQUILLITÉ, SÉCURITÉ PUBLIQUE, POLICE	45	35	4	20
MOYENS GÉNÉRAUX/ACCUEIL/COURRIER	574	606	372	368
TRANSITION ECOLOGIQUE		20		
MUTUALISATION (Charges générales)	79	79	309	309
CHARGES GENERALES	1 048	1 069	725	697
CHARGES DE PERSONNEL	1 476	2 651	583	1 505
BUDGET TOTAL	2 524	3 720	1 308	2 202
COÛT NET	1 216	1 518		

Cabinet du président : Il s'agit de crédits consacrés à l'organisation de diverses manifestations (séminaire des élus, vœux du Président...) Ce budget intègre également une enveloppe pour des subventions accordées à des associations par le Bureau Communautaire. De manière exceptionnelle en 2021, une enveloppe a été affectée à la prise en charge des repas des personnels dédiés au centre de vaccination.

Pilotage et Coordination : Ce service porte les crédits liés aux études stratégiques (20K€). En outre, le service pilotage gère des prestations de conseil juridique, de suivi des contentieux et de retranscription des conseils et dématérialisation des convocations pour env. 77k€, et supporte les cotisations diverses (AMJ, ADCF, AFIGESE, Pôle Métropolitain, ARAPT, Agence technique départementale) pour 60k€.

Communication / Imprimerie : Ce budget tient compte de la conception et de la distribution du Grand Dole Mag. 4 numéros sont prévus en 2022 contre seulement 3 en 2021, ce afin de répondre au déficit de communication du Grand Dole souligné par les élus du territoire. Le service Imprimerie couvre quant à lui uniquement les besoins en papier et en fournitures diverses.

Tranquillité publique : La gestion du service de fourrière intercommunale est estimée à 15K€ (stable). La gestion des prestations de télésurveillance des bâtiments est quant à elle évaluée à 20K€ pour 2022.

Accueil / Courrier / Moyens généraux : Ce service gère les crédits suivants:

- les taxes foncières : 175K€, soit + 27K€ compte tenu de la hausse du taux décidée en 2021 dans le cadre du Pacte de solidarité.
- les loyers : en stabilité par rapport à 2021, soit 189K€
- les assurances (véhicules et locaux): poste relativement stable, évalué à 72K€, soit +4K€.
- les frais d'affranchissement sont proposés en stabilité (100K€) compte tenu de l'augmentation importante du prix du timbre
- le budget consacré aux achats récurrents (produits d'entretien, fournitures administratives) et aux prestations d'entretien (locaux et véhicules) est stable, soit 70K€.
- les recettes concernent essentiellement le loyer versé par Ideal Standard (300K€), ainsi que des loyers et redevances diverses (environ 68k€)

Transition écologique : un budget de fonctionnement de 20K€ est dévolu à cette politique pour des actions de sensibilisation (ex: semaine du développement durable)

Pôle Moyens - Ressources



PÔLE MOYENS - RESSOURCES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2021	BP 2022	BP 2021	BP 2022
FINANCES	131	118		
RESSOURCES HUMAINES	434	464	42	42
DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION	540	480		
COMMANDE PUBLIQUE	11	17		
CHARGES GENERALES	1 116	1 079	42	42
CHARGES DE PERSONNEL	982	1 995	59	1 101
BUDGET TOTAL	2 098	3 074	101	1 143
COÛT NET	1 997	1 930		

Finances : Un budget de 62K€ est affecté au projet de certification des comptes partagés entre la prestation d'accompagnement et les honoraires du Commissaire aux Comptes. 30K€ sont consacrés à l'outil de prospective financière et fiscale mis à disposition de l'ensemble des communes du Grand Dole ainsi qu'à l'application relative à l'exploitation et l'analyse des données fiscales du territoire. Enfin, une provision est inscrite pour les frais bancaires (carte achat, tipi...) et d'éventuels besoins en fournitures ou prestations diverses non fléchées.

RH : Le budget se compose essentiellement des indemnités, frais de formation et défraiements divers des élus (+51K€) ainsi que de l'enveloppe des frais de formation du personnel (stable soit 55K€) et du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (FIPH) évalué à 30K€ (-20K€ par rapport à 2021 compte tenu des impacts liés à la mise en place des services communs). Les recettes correspondent aux prestations « Pack RH » concluent avec les communes de Tavaux, Champvans et Rochefort.

DSI : ce service centralise l'ensemble des crédits liés à la maintenance et aux prestations relatives aux différents logiciels, ainsi que les abonnements aux outils bureautiques, les prestations d'hébergement (site internet, système d'information financière notamment), les frais de téléphonie ainsi que la maintenance des copieurs.

Commande Publique : Le budget se compose essentiellement des frais d'insertion dans les journaux d'annonces légales dans le cadre de la passation des marchés publics et groupements de commande, soit 15K€. D'autre part, la prestation pour la mise en vente de divers matériels via le site AgroraStore/Webenchères s'élève à 2K€.



PÔLE ACTIONS SOCIALES		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2021	BP 2022	BP 2021	BP 2022
POLITIQUE DE LA VILLE	Contrat de Ville	150	150		
	Programme de Réussite Educative	27	27		
	Prévention de la délinquance	20	19	7	7
CHARGES GENERALES		197	196	7	7
MASSE SALARIALE		0	0	0	0
BUDGET TOTAL		197	196	7	7
COÛT NET		190	189		

Ce budget concentre diverses missions portées par le pôle « Actions Sociales » :

Ces missions sont assurées essentiellement par des agents dont la charge de travail directe est partagée entre le pôle « Actions sociales » et le service développement économique, et pour la majeure partie de leur temps sont affectés au Centre Social Olympe de Gouges géré par la Ville de Dole.

Politique de la Ville : il s'agit des crédits alloués à la Ville Centre et aux associations pour les actions contractualisées dans le Contrat de Ville. L'enveloppe globale est stable, soit 150k€.

Programme de Réussite Educative: comme depuis 2018, ce programme mobilise 27k€ alloués au CCAS de Dole qui est désormais chargé d'organiser cette action.

Prévention de la délinquance: cette mission entre depuis 2018 dans le giron de la Communauté d'Agglomération. Des crédits à hauteur de 19K€ sont pris en compte dans le budget 2022 afin de mener des actions dans ce cadre.

Pôle Actions Éducatives

PÔLE ACTIONS EDUCATIVES		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2021	BP 2022	BP 2021	BP 2022
ENFANCE - JEUNESSE	Charges de fonctionnement	430	412		
	Goûters GT + prestataires	130	130		
	Conventions avec les communes (Locaux)	298	273		
	Subventions et participations versées	85	82		
	Recettes usagers			418	352
	Participations CAF/MSA/CD39			1 434	1 410
RESTAURATION SCOLAIRE	Repas GT + prestataires	1 159	1 200		
	Réductions tarifaires accordées/communes			55	55
	Recettes usagers			1 476	1 450
PETITE ENFANCE	Participation Salon de la Petite Enfance	44	35		
CHARGES GENERALES		2 146	2 132	3 383	3 267
MASSE SALARIALE		4 468	8 994	260	4 900
BUDGET TOTAL		6 614	11 126	3 642	8 167
COÛT NET		2 971	2 959		

Enfance – Jeunesse : ce budget (prestations hors temps scolaire ; mercredis et vacances) s'établit à hauteur de 897K€

Les recettes usagers sont prudemment évaluées à la baisse (-90K€) compte tenu des incertitudes liées à la crise sanitaire en ce qui concerne les fréquentations. Les prestations de la CAF devraient quant à elles combler le manque à gagner.

Restauration Scolaire : la hausse sensible des fréquentations constatée depuis la rentrée de septembre 2021 conduit à prévoir une hausse de l'enveloppe consacrée aux achats de repas (+41K€). Les recettes sont quant à elles prudemment prévues à la baisse en ce qui concerne la part variable compte tenu des incertitudes liées à la crise sanitaire.

Petite Enfance : Des crédits à hauteur de 35K€ sont alloués dans le cadre de l'organisation du salon de la Petite Enfance 2022.

Pôle Sport



PÔLE SPORT		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2021	BP 2022	BP 2021	BP 2022
PISCINES	Piscine Léo Lagrange	110	110		
	Aquaparc	190	190		
	Complexe Talagrand	485	485	100	0
GYMNASES	Gymnase Ernest Gagnoux	26	27		
	Gymnase Talagrand	62	6		
	Dojo Tavaux	0	8		
STADES	Stade Bobin	45	70		
	Stade de la pépinière	43	38		
	Stade Paul Martin	45	38		
SPORTS - SERVICES COMMUNS	Golf de Parcey - DSP	110	110		
	Subventions aux associations	123	110		
	Autres charges	6	39		
CHARGES GENERALES		1 243	1 230	100	0
CHARGES DE PERSONNEL		273	494	8	239
BUDGET TOTAL		1 516	1 724	108	239
COÛT NET		1 408	1 486		

Piscines: la contribution pour obligation de service public octroyée au délégataire s'établit à 740K€. D'autre part, 45K€ sont consacrés à l'achat des produits de traitement pour l'espace Talagrand.

Gymnases: si le budget de la structure de Saint-Aubin est stable, celui des nouveaux espaces sportifs de l'espace Talagrand est en baisse compte tenu de la décision de réinternaliser les prestations de nettoyage (-56K€). Le dojo de Tavaux nécessite quant à lui 8K€ de crédits afin d'en assurer l'entretien ménager.

Stades: les charges nécessaires à l'entretien des stades s'établissent à 146K€, en hausse d'environ +13K€ compte tenu des prestations de tonte qui sont envisagées en hausse.

Golf: la contribution versée dans le cadre de la Délégation de Service Public est stable, soit 110k€.

Pôle Actions Culturelles

PÔLE ACTIONS CULTURELLES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2021	BP 2022	BP 2021	BP 2022
EVENEMENTIEL	386	391		
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE	108	108	352	329
LECTURE PUBLIQUE	130	131	28	28
VIE ASSOCIATIVE	39	45		
CHARGES GENERALES	663	674	380	357
CHARGES DE PERSONNEL	2 914	3 873	44	980
BUDGET TOTAL	3 577	4 547	424	1 337
<i>COÛT NET</i>	<i>3 153</i>	<i>3 211</i>		

Événementiel/Médiation culturelle : Ce budget comprend la subvention de 355K€ aux Scènes du Jura ainsi que les contributions à l'EPCC Terre de Louis Pasteur (15K€) et à l'EPCC de la Saline (10K€). Enfin, 11K€ seront consacrés à l'opération « Nuits rebelles » ainsi qu'à d'autres événements qui pourraient avoir lieu au cours de l'année.

Conservatoire : le budget de fonctionnement du Conservatoire est stable, soit 48K€. Les subventions dédiées aux écoles associatives de Tavaux et Saint-Aubin sont également évaluées en stabilité, soit 60K€. Les recettes usagers sont prudemment évaluées à la baisse compte tenu des contraintes liées à la crise sanitaire soit 105K€ (-25K€). Les subventions à recevoir (CD39, DRAC) sont quant à elles anticipées en stabilité (218K€).

Lecture Publique : le budget de fonctionnement est stable par rapport au budget primitif 2021.

Vie associative : ce budget a connu une baisse en 2021 compte tenu de l'annulation de certains événements en 2020 pour lesquels le bénéfice des subventions versées a été laissé aux associations organisatrices. 2022 marque un retour à la normale. Les principaux événements retenus en 2022 sont Textes et Bulles, le Weekend Gourmand du Chat perché, Rockalissimo, les 30 clochers...). Le détail des subventions aux associations fait l'objet d'une délibération séparée.

Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire

PÔLE ATTRACTIVITE - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2021	BP 2022	BP 2021	BP 2022
TRANSPORTS - MOBILITÉ	229	148	20	14
● DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE	1 016	838	271	133
DROIT DES SOLS - FONCIER	1	4	82	59
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE	534	510	60	120
HABITAT / GENS DU VOYAGE	72	76	5	0
URBANISME	17	42		20
CHARGES GENERALES	1 869	1 617	438	346
CHARGES DE PERSONNEL	768	965	175	327
BUDGET TOTAL	2 636	2 582	612	673
COÛT NET	2 024	1 909		

Transports: [la subvention d'équilibre au Budget Annexe est estimée à 109K€](#) (soit -50K€). D'autre part, la fin de l'étude mobilité en 2021 génère une baisse de -44K€. Des crédits à hauteur de 21K€ sont dédiés aux animations de la « semaine de la mobilité » et du programme « Avelo 2 » dont l'objectif est de parvenir à augmenter la part du vélo dans les différents modes de déplacement. Ces deux actions sont soutenues par l'ADEME à hauteur de 14K€. 9K€ seront consacrés au dispositif « Moby » dont l'objectif est de favoriser l'écomobilité scolaire au sein des collectivités. Enfin, 8K€ correspondent aux adhésions aux réseaux professionnels Agir, Mobigo et Vélo&Territoires.

Droit des sols - Foncier : ce service gère en lieu et place des communes l'instruction des dossiers d'urbanisme. Les recettes sont constituées de la prestation de service rendue à la Communauté de Commune Jura Nord pour cette même mission.

Développement touristique : 500K€ sont versés à la SPL Hello Dole dont 250K€ pour la gestion de Dole Tourisme et 250K€ pour la gestion de Dolexpo. En outre, dans une démarche de soutien à l'économie locale, une provision de 24K€ a été prévue au BP 2021 dans une démarche de soutien aux professionnels du tourisme locaux. Les recettes liées à la taxe de séjour sont quant à elles estimées à la hausse (+60K€) compte tenu de la reprise économique constatée depuis le milieu d'année 2021. 10% de ces recettes sont reversées au CD39.

Habitat/Gens du voyage : La politique de gestion des aires des gens du voyage nécessite une enveloppe globale de 76K€, dont 50K€ (+8K€) dans le cadre du contrat d'exploitation des aires des gens du voyage et de grand passage. La subvention à l'association Gadge est quant à elle reconduite à hauteur de 10K€.

Une enveloppe globale de 6K€ est dévolue à diverses actions dans le cadre de la politique du logement.

Urbanisme / Commerce : Ce budget sera essentiellement consacré au suivi des différents documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, soit 12K€) ainsi qu'à la réflexion autour du Schéma de Cohérence Territoriale –SCOT–, soit 30K€.

Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire

Développement Economique



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2021	BP 2022	BP 2021	BP 2022
FONDS REGIONAL DES TERRITOIRES		251	25	184	25
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS	Aéroport Dole-Tavaux	150	150		
	Office de Commerce	40	40		
	Espace Jeunes	85	85		
	Initiative Dole Territoire	60	55		
	Afhypac	2	2		
	Syndicat Mixte Innovia	286	333		
	Programme Emploi Insertion	100	100		
CENTRE D'ACTIVITES NOUVELLES		29	32	87	108
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		13	16		
TOTAL		1 016	838	271	133
COÛT NET		745	705		

Développement économique : outre la gestion du centre d'activités nouvelles (32K€ de dépenses pour 108K€ de recettes), les activités du service se concentrent sur l'instruction des dossiers de financement des entreprises touchées par la crise sanitaire dans le cadre du Fonds Régional des Territoires en partenariat avec la Région Bourgogne - Franche Comté. Ce fonds prend fin en 2022.

On trouve également les subventions et contributions attribuées aux différents organismes et associations détaillées ci-dessus. L'enveloppe allouée à ce titre s'établit à 765K€ contre 723K€ en 2021.

Pôle Services Techniques

PÔLE SERVICES TECHNIQUES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2021	BP 2022	BP 2021	BP 2022
ETUDES, TRAVAUX VOIRIE	7	41		
ETUDES, TRAVAUX BÂTIMENTS	476	447		
ATELIERS/MAGASIN/GARAGE/LOGISTIQUE	83	84		
ESPACES VERTS/PROPRETE	25	40		
MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE	870	837		
EAUX PLUVIALES	175	175		87
ENVIRONNEMENT	4 732	4 868	5 443	5 470
GEMAPI	162	164		234
CHARGES GENERALES	6 529	6 656	5 443	5 791
CHARGES DE PERSONNEL	1 353	4 064	324	3 084
BUDGET TOTAL	7 882	10 719	5 767	8 875
COÛT NET	2 115	1 845		

Voirie : L'entretien des voiries des aires des gens du voyage, des aires de covoiturage et des voies vertes nécessite une enveloppe budgétaire de 41K€.

Bâtiments : le marché d'exploitation – maintenance du complexe aquatique et sportif, entré en vigueur en 2021 nécessite une enveloppe de 367K€ en 2022. Le reste du budget (80K€) est consacré à l'entretien et la maintenance des autres équipements gérés par le Grand Dole (médiathèques, conservatoire, structures périscolaires, stades, gymnases, centre d'activités nouvelles, bâtiments administratifs). Les prestations d'entretien courant des piscines est désormais dévolu en grande partie au délégataire Equalia.

Energie : la principale variation provient du fait qu'Hello Dole a souscrit en direct des contrats d'énergie, ce qui dispense le Grand Dole d'en faire l'avance. En outre, une enveloppe complémentaire (+30K€) a été prévue concernant l'espace Talagrand dont l'ouverture est intervenue fin février 2021. Cette hausse est compensée par une réévaluation des montants nécessaires à l'alimentation des installations récentes : stades (-11K€) et alsh de Tavaux (-20K€) notamment.

Eaux Pluviales : Ce budget intègre une provision de 175K€ relative à la redevance « Eaux pluviales » dont le Grand Dole doit désormais s'acquitter suite au transfert de la compétence. Par ailleurs, la redevance pour frais de contrôle des installations s'élève à 87K€. Cette redevance n'avait pas été identifiée à l'occasion du budget primitif 2021 mais a bien été perçue.

GEMAPI: Il s'agit des contributions versées aux différents organismes chargés de la protection des milieux aquatiques et de la prévention des inondations: Syndicat Mixte Doubs-Loue (144K€), Etablissement Public Territorial de Bassin –EPTB- (15K€), Syndicats de la Sablonne (4K€) et de l'Auxon (1K€). Les recettes correspondent à la Taxe GEMAPI mise en place à compter de 2022 dans le cadre du Pacte de Solidarité.

Pôle Services Techniques

Environnement



SERVICE ENVIRONNEMENT		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2021	BP 2022	BP 2021	BP 2022
ENVIRONNEMENT	Charges de fonctionnement	11	21		
	Contributions / Subventions diverses	0	3		
PLAN CLIMAT	Contributions / Subventions diverses	16	15		
NATURA 2000	Etudes et prestations	77	87		
	Subventions Etat / Europe			135	154
PROTECTION DES MILIEUX NATURELS	Charges de fonctionnement	23	33		
	Contributions / Subventions diverses	40	40		
	Subvention Agence de l'Eau			8	16
ORDURES MENAGERES	Charges de fonctionnement	336	340		
	Contribution SICTOM	4 230	4 330		
	TEOM			5 300	5 300
CHARGES GENERALES		4 732	4 868	5 443	5 470
MASSE SALARIALE		214	333	6	85
BUDGET TOTAL		4 946	5 200	5 449	5 555
PRODUIT NET				503	355

Environnement : il s'agit essentiellement d'actions éducatives et de prévention, soit 21K€ (+10K€)

Plan Climat : il s'agit d'actions développées dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial en partenariat avec l'organisme ATMO BFC.

Natura 2000 : animation du site Natura 2000 et plan de développement rural: 87K€ de charges financées par l'Etat et l'Europe (soit 154K€).

Protection des milieux naturels : ce budget est consacré à l'entretien et la valorisation des espaces naturels sensibles des Monts Dolois et des sentiers dans le cadre du PDIPR (trames vertes). Il se compose de 40K€ de subventions (projets associatifs, partenariats...) et de 33K€ de frais dédiés à l'animation et à l'entretien de ces espaces.

Ordures Ménagères: Un budget de 340K€ est consacré à la collecte des déchets et des encombrants.

La contribution au SICTOM est évaluée à 4,33M€ pour 2022, soit +100K€ par rapport au prévisionnel 2021.

BUDGET PRIMITIF 2022

LA MASSE SALARIALE



Masse salariale

MASSE SALARIALE	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2021	BP 2022	BP 2021	BP 2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 476	2 651	583	1 505
PÔLE MOYENS RESSOURCES	982	1 995	59	1 101
PÔLE ACTIONS SOCIALES	0	346	0	275
PÔLE ACTIONS EDUCATIVES	4 468	8 994	260	4 900
PÔLE SPORTS	273	494	8	239
PÔLE ACTIONS CULTURELLES	2 914	3 873	44	980
PÔLE ATTRACTIVITÉ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	768	965	175	327
PÔLE SERVICES TECHNIQUES	1 353	4 064	324	3 084
MASSE SALARIALE BRUTE	12 233	23 383	1 452	12 411
MASSE SALARIALE NETTE	10 781	10 972		



BUDGET PRIMITIF 2022

PRESENTATION ANALYTIQUE DU BUDGET



Evolution de l'autofinancement



<i>en M€</i>	2021 <i>(atterrissage prev)</i>	2022 <i>(projection)</i>
Fiscalité brute	30,0	30,3
<i>dont CFE TF</i>	<i>10,1</i>	<i>10,3</i>
<i>dont TH</i>	<i>0,4</i>	<i>0,4</i>
<i>dont TVA</i>	<i>8,5</i>	<i>8,5</i>
Prélèvements sur fiscalité	-12,2	-10,7
<i>dont ACTP</i>	<i>-8,5</i>	<i>-8,5</i>
<i>dont FNGIR</i>	<i>-1,6</i>	<i>-1,6</i>
<i>dont FPIC</i>	<i>-0,5</i>	<i>-0,5</i>
<i>dont Prélèvement exceptionnel (TH)</i>	<i>-1,5 (*)</i>	
Fiscalité nette	17,8	19,6
Compensations d'exonérations	2,7	2,7
DGF	3,4	3,4
Autres recettes	4,6	4,8
Total recettes nettes	28,5	30,5
Total Dépenses	27,2	27,0
<i>dont Masse salariale nette</i>	<i>10,8</i>	<i>11,0</i>
<i>dont autres charges</i>	<i>16,4</i>	<i>16,0</i>
CAF brute	1,3	3,5

Evolution de l'autofinancement



Evolution de l'autofinancement <i>(en M€)</i>	2021 <i>(atterrissage prev)</i>	2022 <i>(projection)</i>
Total recettes	28,5	30,5
Total dépenses	27,2	27,0
CAF brute	1,3	3,5
Annuité de la dette	2,6	2,6
Recettes récurrentes investissement <i>(FCTVA, Taxe d'Aménagement)</i>	3,5	1,5
CAF nette	2,2	2,4
Subventions	5,0	6,5
Emprunts	0,0	0,8
TOTAL INVESTISSEMENTS	9,5	8,9
Ratio d'endettement	2021 <i>(atterrissage prev)</i>	2022 <i>(projection)</i>
Encours de dette	39,6	38,0
Charge de la dette (en %) <i>(= annuité / recettes réelles de fct)</i>	9,1% 8,7% (*)	8,5%
Capacité de désendettement (en années) <i>(= encours / CAF brute)</i>	30,5 14,1 (*)	10,9

(*) données 2021 hors prélèvement TH exceptionnel

BUDGET PRIMITIF 2022

DETAIL DES PRINCIPALES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT



Investissements 2022



DETAIL DES INVESTISSEMENTS 2022 (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2021	BP 2022	BP 2021	BP 2022
FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES	250	300		
SECURITE / VIDEOPROTECTION	110	20		
AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE / AIDES AU COMMERCE	320	300		
PLUI, PSMV	100	42		
AIDES A LA PIERRE	1 500	2 620	1 500	2 620
LOGEMENT - OPAH/PIG/SOUTIEN LOCATIF/SENIORS	637	1 516	70	1 300
ACQUISITIONS FONCIERES	300	225		
AMENAGEMENTS DOLEXPO / IDEAL STANDARD	70	154		
AMENAGEMENTS TOURISTIQUES	35	111		10
AMENAGEMENTS DE VOIRIE / AIRES DE COVOITURAGE	492	5	250	
SCHEMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITE	157	157	27	27
DEVELOPPEMENT DES MODES DOUX	353	41	0	3
AMENAGEMENT AIRE DE GRAND PASSAGE / AIRE DES GENS DU VOYAGE	40	235		
TRAVAUX ET AMENAGEMENTS INSTALLATIONS SPORTIVES	2 087	513	2 600	2 300
TRAVAUX ET EQUIPEMENT ENFANCE-JEUNESSE	917	839		
TRAVAUX ET EQUIPEMENTS MEDIATHEQUES	220	248	32	7
TRAVAUX ET EQUIPEMENTS CONSERVATOIRE	75	14		
ENVIRONNEMENT / TRAMES VERTE ET BLEUE / DEVELOPPEMENT DURABLE	227	332	66	49
ASSAINISSEMENT / GESTION DES OM	20	86		
DEPLOIEMENT FTTH / MONTEE EN DEBIT - COFINANCEMENT CD39	300	250		
EQUIPEMENT INFORMATIQUE / SECURISATION DU SYSTEME D'INFORMATION	150	320	50	230
EQUIPEMENT ET TRAVAUX DIVERS (TOUS SERVICES)	215	379		
PARTICIPATIONS ET FONDS DIVERS	970	150		
TOTAL	9 545	8 856	4 595	6 546

BUDGET PRIMITIF 2022

LES BUDGETS ANNEXES



Les budgets annexes

(enK€)

	ZONES D'ACTIVITES		TRANSPORTS		ASSAINISSEMENT AFFERMAGE		ASSAINISSEMENT REGIE	
	BP 2021	BP 2022	BP 2021	BP 2022	BP 2021	BP 2022	BP 2021	BP 2022
FONCTIONNEMENT								
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			23			70	600	
042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 555	2 603	20	22	240	240	382	382
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 850	1 856	4 736	4 806	211	210	951	1 009
012 - CHARGES DE PERSONNEL			85	87	100	100	100	100
022 - DEPENSES IMPREVUES (FONCTIONNEMENT)			3	2		40	200	50
66 - CHARGES FINANCIERES	10	9			186	133	198	86
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES					5		50	
Total DEPENSES	4 415	4 468	4 867	4 916	742	793	2 481	1 627
042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 215	3 558			155	155	230	230
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 200	910			367	508	2 233	1 386
73 - IMPOTS ET TAXES			2 800	2 900				
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			2 062	2 011	140	130	18	11
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			5	5	80			
Total RECETTES	4 415	4 468	4 867	4 916	742	793	2 481	1 627
INVESTISSEMENT								
040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 215	3 558			155	155	230	230
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES					350		450	
020 - DEPENSES IMPREVUES (INVESTISSEMENT)							70	
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	133	145			208	183	280	260
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						7	15	7
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7		43	31	271	420	907	1 380
Total DEPENSES	3 355	3 703	43	31	984	765	1 952	1 877
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			23			70	600	
040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 555	2 603	20	22	240	240	382	382
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES					350		450	
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				9	94	105	520	345
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	800	1 100			300	350		1 150
Total RECETTES	3 355	3 703	43	31	984	765	1 952	1 877



Le budget annexe Zones d'activités



Section	D/R	ZONE	ACQUISITIONS / CESSIONS	AMENAGTS	ENERGIE / FLUIDES	ENTRETIEN / MAINTENANCE	TAXES FONCIERES	DETTE	AMORT / VARIATION STOCKS	TOTAL	
FCT		BREVANS - ZA		10		1	1			12	
		CHAMPVANS - ZA GRANDS PRES	25	80			0			105	
		CHOISEY - ZA SABLONNIÈRE			1	2				3	
		CHOISEY - ZAC GAGNIERES		50		7	1			58	
		DOLE - ZA GRANDES EPENOTTES	573	200	1	24	5			803	
		DOLE - ZA MESNILS PASTEUR		5						5	
		DOLE - ZI TUMULUS		300						300	
	D	FOUCHERANS - ZAC		15	2	4	1			21	
		LAVANS LES DOLE - ZA		5						5	
		POLE INNOVIA			2	7				9	
		ROCHEFORT - ZA ITM		120						120	
		ROCHEFORT - ZI	125	110		1				236	
		SAINT-AUBIN - ZA		80	1	3	0			84	
		TAVAU - ZAE CHARMES D'AMONT	0	10		1				11	
		Variables	0	85					9	2 603	2 697
		Total DEPENSES		723	1 070	6	50	7	9	2 603	4 468
	R		CHAMPVANS - ZA GRANDS PRES	75							75
			DOLE - ZA GRANDES EPENOTTES	650							650
			FOUCHERANS - ZAC	85							85
			ROCHEFORT - ZI	25							25
		SAINT-AUBIN - ZA	75							75	
		TAVAU - ZAE CHARMES D'AMONT	0							0	
		Variables	0						3 558	3 558	
		Total RECETTES	910	0	0	0	0	0	3 558	4 468	
INV	D	Variables						145	3 558	3 703	
		Total DEPENSES	0	0	0	0	0	145	3 558	3 703	
	R	Variables						1 100	2 603	3 703	
		Total RECETTES	0	0	0	0	0	1 100	2 603	3 703	



Le budget annexe Zones d'activités



Etat des Acquisitions / Cessions identifiées ou en cours

Zone	Nom	Acquisitions		Cessions	
		2021	Prévisions 2022	2021	Prévisions 2022
Grandes Epenottes (Dole)	FCC		191		200
	Clinique vétérinaire		382		450
Prés de Bresse (Saint-Aubin)	RUSTHUL			36	
	Divers (terrains restants)				75
Zone des grands prés (Champvans)	Divers (terrains restants)				75
Zone de Rochefort	TDF			8	
	CHAZAL			30	
	SCI DRITON			25	
	CERELIA		125	16	
	Commune de Rochefort Parcelles ZL15 et ZB20				
	Divers parcelles	12	25		25
Zone des Charmes d'Amont (Tavaux)	Ville de Tavaux (Est Ouvrages)	60		60	
Zone des Chaucheux (Foucherans)	Jura Trucks ou Mona				85
	Transjura			50	
TOTAL		72	723	225	910

Le budget annexe Transports



SERVICE TRANSPORTS	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2021	BP 2022	BP 2021	BP 2022
Contrats transporteurs	571	606		
Délégation de Service Public / Keolis	4 127	4 110		
AMO renouvellement DSP		50		
Enquêtes Origine/Destination + Qualité	31	34		
Versement Transport			2 800	2 900
Participation Région / DGD			1 903	1 902
Charges/Produits divers	10	8	5	5
Amortissements / Virement invest	43	22		
Subvention d'équilibre du budget principal			159	109
CHARGES GENERALES	4 782	4 829	4 867	4 916
MASSE SALARIALE	85	87		
BUDGET TOTAL	4 867	4 916	4 867	4 916

Explications:

Les crédits pour le paiement des transporteurs assurant le transport des élèves des collèges et lycées sont en baisse, soit -5K€. Par ailleurs, une enveloppe est prévue (40K€) pour les indemnités kilométriques attribuées aux scolaires.

DSP: les indemnités (part forfaitaire et part variable) dues au titulaire de la DSP, soit 4,11M€ sont en diminution à hauteur de -27K€. Cette baisse, conforme aux dispositions du contrat signé avec le délégataire correspond à l'infléchissement de son plan de renouvellement des équipements à compter de 2021.

Le recours à un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour le renouvellement de la DSP nécessite des crédits à hauteur de 50K€.

En outre, un crédit de 34K€ est proposé pour poursuivre les études « qualité et billettique » et « origine-destination » à bord des bus.

Enfin, 8K€ sont inscrits pour des prestations et maintenances diverses (entretien V-Dole et mobilier urbain...).

Les recettes ont deux origines:

- La participation de la Région : 750K€ versés par l'Etat à la Région en contrepartie de la gestion des transports scolaires puis intégralement reversés au Grand Dole; une dotation complémentaire d'1,14M€ initialement négociée avec le CD39;
- Le Versement Transport dont la recette est estimée à 2,9M€, en hausse de +100K€ par rapport au BP 2021 compte tenu de la bonne dynamique économique constatée en 2021.

Une subvention d'équilibre du Budget Principal est nécessaire. Elle s'établit à 109K€ contre 159K€ en 2021.

Les budgets annexes Assainissement



Le budget proposé ci-dessous tient compte des évolutions tarifaires objet d'une délibération séparée ainsi que des travaux identifiés comme devant être menés prioritairement sur le territoire.

Fct / Inv	Objet	ASST AFFERMAGE		ASST REGIE		ASST (Aff + Régie)	
		D (K€)	R (K€)	D (K€)	R (K€)	D (K€)	R (K€)
Fct	PRESTATIONS D'EXPLOITATION / ENTRETIEN /MAINTENANCE	60		874		934	
	FLUIDES / TELEPHONIE			124		124	
	IMPOTS / TAXES / REDEVANCES	126		4		130	
	PETITES FOURNITURES / CHARGES DIVERSES	24		7		31	
	CHARGES DE PERSONNEL	100		100		200	
	PROVISION / DEPENSES IMPREVUES	40		50		90	
	DETTE - FRAIS FINANCIERS	133		86		219	
	REDEVANCE USAGERS		508		1 386		1 894
	PRIMES D'EPURATION		130		11		141
	Total Réel	483	638	1 245	1 397	1 728	2 035
	AMORTISSEMENTS / PROVISIONS	240	155	382	230	622	385
	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	70				70	
	Total Ordre	310	155	382	230	692	385
Total FONCTIONNEMENT		793	793	1 627	1 627	2 420	2 420
Inv	TRAVAUX + MO / SUBVENTIONS	427	105	1 387	345	1 814	450
	<i>dont SAINT-AUBIN</i>	360	90			360	90
	<i>dont DAMPARIS</i>			720	180	720	180
	<i>dont TAVAUX</i>			600	150	600	150
	<i>dont EQUIPEMENTS/TRAVAUX DIVERS</i>	60	15	60	15	120	30
	<i>dont COMPLEMENT SCHEMA DIRECTEUR</i>	7		7		14	0
	DETTE - RBST CAPITAL	183		260		443	
	EMPRUNT (Variable d'équilibre)		350		1 150		1 500
	Total Réel	610	455	1 647	1 495	2 257	1 950
		AMORTISSEMENTS / PROVISIONS	155	240	230	382	385
	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		70				70
	Total Ordre	155	310	230	382	385	692
Total INVESTISSEMENT		765	765	1 877	1 877	2 642	2 642